

Émetteur:

Thivinfo - Sébastien SERRE

12 Avenue Lucien Brétignières
78850 THIVERVAL GRIGNON

Tél.: 06.84.47.06.82
Email: sebastien@thivinfo.com
Web: http://www.thivinfo.com

Adressé à:

CMF Musique

10-12 avenue de la Marne
92120 Montrouge

Montants exprimés en Euros

| Désignation | TVA | P.U. HT | Qté | Total HT |
|---|-----|---------|-----|----------|
| Maintenance_WordPress - Maintenance Annuel de votre WordPress Maintenance de votre site WordPress | 0% | 599,00 | 1 | 599,00 |
| <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de WordPress Mise à jour du thème Mise à des extensions Support par mail | | | | |
| Abonnement annuel | | | | |
| Maintenance_WooCommerce - Maintenance Annuel de votre WordPress | 0% | 799,00 | 1 | 799,00 |
| <ul style="list-style-type: none"> Mise a jour de WordPress et de WooCommerce. Mise à jour du thème et des extensions. Résolution de bugs simple nécessitant moins d'une heure d'intervention. | | | | |
| Abonnement annuel | | | | |

* TVA non applicable art-293B du CGI

Total HT 1 398,00
Total TTC 1 398,00

Conditions de règlement: A réception

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC BEYNES

| | | | |
|----------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------|
| Code banque 30066 | Code guichet 10316 | Numéro de compte 00020150801 | Clé 74 |
|----------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------|

Domiciliation: CIC BEYNES
18 RUE DE LA REPUBLIQUE
78650 BEYNES

Nom du propriétaire du compte: THIVINFO

Code IBAN: FR76 3006 6103 1600 0201 5080 174

Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Bon pour accord :

À retourner signé, daté,
avec cachet de l'entreprise.

Le ___ / ___ / ____

A _____

Cachet et signature du client

Conditions Générale de Vente

Valable à compter du 25 juin 2014

Généralités

Thivinfo est une auto-entreprise enregistrée sous le numéro de SIRET 75328451200013 et domicilié au 12 avenue Lucien Brétignières 78850 Thiverval-Grignon.

Thivinfo utilise également le nom thivinfo ou thivinfo.com lors de ses communications commerciales.

Le client faisant appel à Thivinfo représenté par Sébastien SERRE reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'article concernant les lois de la propriété intellectuelle.

Pour ce faire le client appose sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » au bas du présent document. Le client et Thivinfo s'engagent à collaborer activement afin d'assurer la bonne exécution du contrat. Chacun s'engage à communiquer toutes les difficultés dont il aurait connaissance, au fur et à mesure, pour permettre à l'autre partie de prendre les mesures nécessaires.

Les présentes CGV peuvent être modifiées sans délais et sans que le client n'en soit averti. Toutefois Thivinfo s'engage à rendre disponible en téléchargement libre les nouvelles dispositions. Sauf modification substantielles des CGV, elles sont considérées comme acceptées par le client.

Régime auto-entrepreneur - SIRET: 75328451200013
NAF-APE: 9511Z

Tarifs et prestations

Les tarifs sont exprimés en Euros et exonéré de TVA conformément à l'article 293 B du CGI.

Les prix stipulés sur le devis sont valables un mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermes et non révisables si la commande intervient durant ce délai. Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corollaire toutes prestations non-énoncées ne sont pas comprises et feront l'objet d'un devis complémentaire. Un travail demandé dans des délais particulièrement courts fera l'objet d'une surfacturation si sa prise en charge est acceptée par nos soins. Notre client sera informé au préalable.

Éléments et prestations externes

Les éléments divers nécessaires à la réalisation des prestations de Thivinfo et ne relevant pas de ses offres ne sont pas compris dans les prix indiqués. Il s'agit par exemple des polices typographiques, des photographies ou illustrations issues de banques d'images.

Bon de commande et début des travaux

Le devis signé par le client et l'acceptation sans réserve des présentes CGV (conditions générales de vente) font office de bon de commande.

La commande doit s'accompagner du paiement de 40% du prix global des prestations à fournir.

Cahier des charges

Le client s'engage à fournir rapidement un cahier des charges avec tous les éléments nécessaires pour le bon déroulement du projet (texte, rdv, word, photos,...) C'est seulement après possession de ce cahier des charges que le projet démarrera.

Thivinfo peut accompagner le client dans la réalisation de celui-ci lors de séances de travail. Dans le cas où des modifications impliqueraient un remaniement substantiel du cahier des charges initial, ces dernières seront facturées en sus du devis initial. Un pdf est envoyé ou mis à disposition du client avant la finalisation des produits et requiert l'approbation du client afin de s'assurer qu'il est satisfait de la réalisation.

Livraison

À la date de livraison, le projet est considéré comme terminé. Le client devra s'acquitter du restant de la somme due.

Le client remettra à Thivinfo un document fourni par celui-ci stipulant la fin des travaux et la conformité de ceux-ci avec le cahier des charges préalablement rédigé.

Facture et règlement

Pour les sommes inférieures à 500€, le restant du règlement sera réglé le jour de la livraison. Pour les sommes supérieures à 500€ et sauf délai de paiement supplémentaire clairement accordé, le règlement de la facture est dû au maximum 30 jours après l'émission de celle-ci. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Thivinfo. En cas de retard, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi n° 92-1442 du 31.12.1992.

Ces pénalités s'élèvent à 12% du montant total de la facture par jour de retard. En cas de non-paiement le client prendra en charge tous les frais de recouvrement. Toute prestation de gestion de nom de domaine, hébergement, adresses mail notamment, fait l'objet d'une facturation annuelle, le 1er janvier de chaque année. En cas d'interruption à l'initiative du client, ou de transfert vers un autre prestataire en cours d'année de l'une ou l'autre de ces prestations, le règlement est dû pour l'ensemble de l'année en cours.

Droits sur les travaux réalisés

Il est ici appelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'oeuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. De fait, ne seront cédés au client que les droits patrimoniaux explicitement énoncés sur la facture au champ « Droits cédés », à l'exclusion de tout autre, et ce dans les éventuelles limites y figurant

également (limite de support, de territoire ou de durée). Ces droits peuvent notamment comprendre le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de modification, le droit d'exploitation. Il est enfin rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Propriété des travaux réalisés

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de Thivinfo. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Thivinfo dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de Thivinfo. Seul le produit fini sera adressé au client. À défaut d'une telle mention et si le client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé.

Copyright et mentions commerciales

Sauf mention contraire explicite du client, Thivinfo se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, telle la formule « créé par Thivinfo » assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité.

Droits de publicité

Sauf mention contraire explicite du client notifiée par courrier avec accusé de réception, Thivinfo se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le client sur ses documents de communication externe et de publicité (site internet, portfolio, blog, plaquette, etc.) et lors de ses démarchages de prospection commerciale. Ce droit s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : Les contenus textuels, les contenus iconographiques, support exemplaires de la réalisation finalisée.

Rupture du contrat

En cas de rupture du contrat avant son terme par le commanditaire ou le prestataire, le commanditaire s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués. L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière du prestataire, à l'exception des données fournies par le commanditaire. Les fichiers et données sources créés et utilisées par le prestataire ne sauraient dès lors être revendiqués par le commanditaire sans une contribution financière. Les maquettes, et, plus largement, toutes les oeuvres originales, restent la propriété de l'auteur, de même que les projets refusés. Ces documents doivent lui être rendus non endommagés et à sa demande.

Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, Thivinfo se réserve le droit rompre le présent contrat, et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le commanditaire le versement d'indemnités. Il est admis que Thivinfo se doit d'avertir le commanditaire dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

Limitation des responsabilités

La responsabilité de Thivinfo concernant les services sera entièrement dérogée à compter de la livraison de la maquette finalisée. Si le présent contrat ne pouvait être réalisé en tout ou en partie, du fait de causes indépendantes de la volonté du prestataire, sa responsabilité ne pourrait être engagée. Dans tous les cas, la responsabilité éventuelle de Thivinfo, ne pourra entraîner d'indemnités supérieures à la somme versée par le commanditaire pour les services prévus au présent contrat. Thivinfo assurera ses prestations en respectant les règles de l'art en usage dans la profession, il est expressément convenu qu'il ne sera tenu qu'à une obligation générale de moyens.

Impayés et litiges

Tout dossier impayé fera l'objet, après rappels d'usage, d'une remise à une société de contentieux ou un huissier de justice. Tout litige ou contentieux ne trouvant pas d'accord amiable sera porté devant le tribunal compétent.



En cas de retard de paiement dans les conditions de l'article L. 441-6 C. com., cette facture pourra faire l'objet d'une déclaration sur www.badpayeur.com

Coordonnées bancaires

Les règlements s'effectueront prioritairement par virement bancaire sur le compte CIC :

| | | | |
|-------------|-----------------------------------|------------------|---------|
| Code Banque | Code Guichet | Numéro de compte | Clé RIB |
| 30066 | 10316 | 00020150801 | 74 |
| IBAN: | FR76 3006 6103 1600 0201 5080 174 | | |
| BIC/SWIFT: | CMCIFRPP | | |

Domiciliation : CIC Beynes, 18 rue de la République, 78650 Beynes

Un paiement via Paypal entrainera des frais de commission égale à 5 % du montant de la prestation.